

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT-CYR-SUR-MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2020 – 11 - 09

Séance du 24 novembre 2020

Diffusée en direct sur la chaine youtube
de la Ville de Saint-Cyr-sur-Mer

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33
Présents 32

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre novembre,

Représenté : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT- CYR-SUR-MER réuni, en raison du contexte sanitaire, à l'Espace Provence, conformément à l'information préalable de Monsieur le Préfet du Var, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :
Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, GUIROU, SAMAT, VANPEE
Messieurs CORDEIL, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LUCIANO.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Conseillers Municipaux : Mesdames AIELLO Béatrice, BEAUDOIN Anne-Laure, Helen ETCHANCHU, GENEVOIS Laura, GIACALONE Sabine, GROC Cynthia, MANOUKIAN Astrid, MONTLAUR Ambre, NEVIERE-MAESTRONI Mireille, ORSINI Christine, ROCHE-SANNA Corinne, Messieurs BAIXE Bruno, BERARD Alain, GUEGUEN Yannick, HOCQUET Dominique, LEPACHELET Jacques, MAUBE Yvan, OLIVIER Dominique, PAMELLE Yohann, PEYRARD Christian, ROCHE Jean-Paul, VALENTIN Jean-Michel

Etait représenté :

Conseiller Municipal : Madame Laurene CATANI (procuration à Madame Andrée SAMAT)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Yannick GUEGUEN, Secrétaire de séance.

Rapporteur :
Madame Chrystelle GOHARD

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20201124-DEL20201109-DE
Date de télétransmission : 26/11/2020
Date de réception préfecture : 26/11/2020

Il est rappelé au Conseil Municipal que dans le cadre de la gestion des ressources humaines de la Collectivité, il convient de modifier le tableau des effectifs et créer de nouveaux emplois pour favoriser l'évolution de carrière des agents municipaux.

A cet effet, il est proposé à l'Assemblée Communale la création des emplois à temps complet suivants :

- 1 emploi de Bibliothécaire Principal
- 1 emploi de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe
- 1 emploi d'Educateur des APS Principal de 1^{ère} Classe
- 2 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe
- 1 emploi de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale
- 1 emploi d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} Classe
- 2 emplois d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 1^{ère} Classe

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de procéder à la création de 9 emplois à temps complet lesquels seront pourvus conformément au statut :

- 1 emploi de Bibliothécaire Principal
- 1 emploi de Rédacteur Principal de 1^{ère} Classe
- 1 emploi d'Educateur des APS Principal de 1^{ère} Classe
- 2 emplois d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} Classe
- 1 emploi de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale
- 1 emploi d'Adjoint d'Animation Principal de 1^{ère} Classe
- 2 emplois d'Auxiliaire de Puériculture Principal de 1^{ère} Classe

Dit que la dépense correspondante sera imputée au Chapitre 012 – Budget Communal.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY